

Détecteur autonome de fumées RWM160

Référence : 110699



Description



Détecteur avertisseur autonome de fumées. Signal sonore de 85 dB.

Détection de la lumière ambiante, réduction du clignotement la nuit.

Autotest automatique.

Grande touche de test pour procéder soi-même à un test manuel et déclencher l'alarme de test.

Portée de 40 m².

Livré avec pile lithium (durée de vie de 10 ans).

Avertissement si la pile est trop faible.

Loi n°2010-230 du 09 mars 2010 rend obligatoire l'installation d'un détecteur autonome de fumée dans tous les logements.

+ Produits

Autonomie pile : 10 ans

Références produits

RÉFÉRENCE	UNITÉ DE VENTE
110699	1 pièce